

PROJET DE NORME INTERNATIONALE

ISO/DIS 24294

ISO/TC 218

Secrétariat: DSTU

Début de vote:
2020-04-15

Vote clos le:
2020-07-08

Bois — Bois ronds et bois sciés — Vocabulaire

Timber — Round and sawn timber — Vocabulary

ICS: 79.040; 01.040.79

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO/DIS 24294](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/64b10118-5e88-4a09-9c03-7f25524aafaa/iso-dis-24294)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/64b10118-5e88-4a09-9c03-7f25524aafaa/iso-dis-24294>

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

Le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité.



Numéro de référence
ISO/DIS 24294:2020(F)

© ISO 2020

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/DIS 24294](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/64b10118-5e88-4a09-9c03-7f25524aafaa/iso-dis-24294)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/64b10118-5e88-4a09-9c03-7f25524aafaa/iso-dis-24294>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en oeuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Geneva
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Website: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Avant-propos.....	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes généraux communs aux bois ronds et aux bois sciés	1
4 Termes généraux relatifs aux bois ronds	3
5 Termes généraux relatifs aux bois sciés	8
6 Termes relatifs à la teneur en humidité	16
7 Termes relatifs aux dimensions des bois ronds	20
8 Termes relatifs aux dimensions des bois sciés	22
9 Termes relatifs à la structure anatomique du bois	24
10 Termes relatifs aux singularités communes des bois ronds et des bois sciés	27
11 Termes relatifs aux singularités des bois ronds	30
12 Termes relatifs aux singularités des bois sciés	34
13 Termes relatifs à la discoloration et aux attaques des champignons	39
14 Termes relatifs aux dégradations dues aux insectes ou d'autres foreurs du bois	44
Index	47
Bibliographie.....	51

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont des informations données aux utilisateurs pour des raisons de commodité et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant : www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 218, *Bois*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 24294:2013), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes :

- mise à jour, correction et clarification des définitions ;
- réorganisation des catégories de termes et des termes au sein des catégories afin de correspondre au sujet.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

Le bois est une ressource naturelle et est le seul matériau principal de la construction qui soit renouvelable. Parce qu'il est renouvelable, l'utilisation du bois et de plusieurs produits à base de bois contribue au développement durable. Beaucoup de ces produits sont destinés à des usages spécifiques comme éléments structuraux ou non dans la construction de bâtiments à poutres et poteaux ou de l'ossature à plate-forme. Les propriétés du bois dépendent des essences, de la croissance naturelle et de la teneur en humidité ; le bois possède des caractéristiques de résistance différentes en fonction du sens du fil.

Le présent document définit des termes relatifs aux caractéristiques physiques et mécaniques des différents bois feuillus et résineux, les bois ronds, sciés et transformés de manière à ce qu'il y ait cohérence et reconnaissance globale. La présente norme a été préparée par les différents groupes impliqués dans l'industrie du bois, comme les fabricants, les constructeurs, les négociants et les importateurs, aussi bien que les organismes de recherche, les universités, les organisations nationales en charge des réglementations, les rédacteurs de normes et les organisations professionnelles de conception.

La compréhension de la nature des différentes caractéristiques physiques et des singularités des bois ronds et des bois sciés facilitera une communication réelle relative au bois scié et au bois transformé de manière à avoir une compréhension systématique et équitable par les utilisateurs et négociants en activité ou potentiels. Son utilisation dans les autres normes permettra une harmonisation et fournira une base pour les spécialistes de la terminologie.

Le présent document est un lexique qui comprend un index. L'ISO et l'IEC tiennent également à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes :

- ISO Online browsing platform : disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia : disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/DIS 24294

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/64b10118-5e88-4a09-9c03-7f25524aafaa/iso-dis-24294>

Bois — Bois ronds et bois sciés — Vocabulaire

1 Domaine d'application

Le présent document définit la terminologie relative aux bois ronds et bois sciés. Il s'applique à l'identification d'un arbre et de ses constituants, aux étapes d'usinage sous forme ronde et sciée, ainsi qu'au classement du bois, ses dimensions, sa structure anatomique, ses singularités, sa teneur en humidité et les conditions relatives à la discoloration ainsi qu'aux attaques de champignons et d'insectes. Il ne s'applique pas aux termes relatifs aux caractéristiques de résistance du bois, des produits transformés à base de bois ou des structures en bois.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes généraux communs aux bois ronds et aux bois sciés

3.1

bois

matière ligneuse et cellulosique située entre la *moelle* (9.14) et l'*écorce* (9.5) d'un arbre ou d'un arbuste

Note 1 à l'article : Les matériaux ligneux à base de bambou, de liège, de rotin, de palmier et autres monocotylédones ne sont pas du bois.

Note 2 à l'article : Internationalement, les termes « bois » (wood) et « bois » (timber, 3.2), sont souvent interchangeables pour représenter le matériau de base utilisé pour former les produits en bois.

3.2

bois

bois (3.1) sous forme d'arbres sur pied ou abattus, ou un produit en bois massif obtenu après *usinage* (3.10)

Note 1 à l'article : Dans le cas de produits en bois massif transformés, se référer au *bois rond* (4.1) et au *bois scié* (5.1). Ne s'applique pas aux autres produits en bois, tels que les *panneaux à base de bois* [SOURCE : ISO/DIS 6707-1: —, 3.4.3.41], placage, pâte à papier, *plaquettes* (3.11) ou *sciure* (3.12).

Note 2 à l'article : Internationalement, les termes « bois » (wood) et « bois » (timber), sont souvent interchangeables pour représenter le matériau de base utilisé pour former les produits en bois.

Note 3 à l'article : En français, il y a un homonyme pour le terme « bois ». Voir 5.6.

3.3

essence

catégorie botanique classant un groupe d'arbres distincts présentant un niveau significatif de similarité génétique

Note 1 à l'article : Généralement référencée par un nom commun et identifiée par un nom botanique basé sur un binôme Linnéen de son genre et espèce.

EXEMPLE : Douglas (sapin de Douglas – fr CA) (*Pseudotsuga menziesii*) et épicéa (*Picea abies*)

3.3.1

groupe d'essences

combinaison d'essences, fr CA

population d'au moins deux *essences* (3.3) d'arbres ou de plusieurs populations d'une même essence d'arbre combinées en un groupe de commercialisation unique sur la base de propriétés similaires en utilisant des critères appropriés pour l'utilisation finale prévue

Note 1 à l'article : Évalué de manière à développer les propriétés des essences combinées afin que les produits en bois provenant d'essences comprises dans le groupe puissent être utilisés de manière interchangeable.

Note 2 à l'article : Les arbres d'un même groupe d'essences peuvent provenir d'une ou plusieurs régions de croissance ou de production.

EXEMPLE épicéa-pin-sapin (S-P-F)

3.4

bois feuillu

bois (3.1) provenant des arbres de la classe botanique des *angiospermes*, sous-classe des *dicotylédones*

Note 1 à l'article : Le terme anglais « hardwood » ne fait pas référence à la dureté réelle du bois.

Note 2 à l'article : Il s'agit généralement de feuillus à feuilles larges dont les graines sont enfermées.

3.5

bois résineux

bois (3.1) provenant des arbres de la classe botanique des *gymnospermes*, sous-classe des *coniférophytes*

Note 1 à l'article : Le terme anglais « hardwood » ne fait pas référence à la dureté réelle du bois.

Note 2 à l'article : Il s'agit généralement d'arbres à feuillage persistant avec des feuilles en forme d'aiguilles ou d'écaillés et des graines non enfermées, également connus sous le nom de conifères.

3.6

singularité

particularité physique, morphologique ou anatomique du *bois* (3.2), susceptible d'affecter son utilisation

3.7

défaut

singularité (3.6) qui diminue la qualité et réduit l'utilisation du *bois* (3.2)

3.8

classement

séparation ou tri du *bois* (3.2) selon l'utilisation finale, l'*essence* (3.3) de l'arbre, l'apparence, les propriétés mécaniques ou de travail, les dimensions ou une combinaison de celles-ci

3.9

lot

quantité spécifiée d'un produit

3.10

usinage

fonction ou combinaison de fonctions autres que l'*abattage* (4.26) qui modifient la forme du matériau sans altérer l'intégrité de sa structure en *bois* (3.1)

Note 1 à l'article : Peut inclure l'*écorçage* (4.14), le sciage, le resciage, le rabotage (surfaçage), le tronçonnage et le parage en scierie, mais n'inclut pas le collage.

Note 2 à l'article : Peut être complété par le *séchage* (6.10) à différentes étapes de la production.

3.11

plaquettes

particules de *bois* (3.1) produites lors du processus de fragmentation

Note 1 à l'article : Généralement utilisées pour la pâte à papier, la fabrication de certains produits à base de bois ou comme combustible.

3.12

sciure

fines particules de *bois* (3.1) produites lors du processus de sciage

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/64b10118-5c88-4a09-9c03-7f25524aafaa/iso-dis-24294>

3.13

section transversale

section virtuelle à angle droit par rapport à l'axe longitudinal

3.14

longueur

plus petite distance entre les bouts d'une pièce de *bois* (3.2)

4 Termes généraux relatifs aux bois ronds

4.1

bois rond

arbre abattu après ébranchage et écimage, ayant été tronçonné ou non

4.1.1

grume

bois rond (4.1) non tronçonné

4.1.2

bille

partie tronçonnée d'un *bois rond* (4.1)

4.1.3

bille de pied

bille (4.1.2) découpée à partir de la plus grosse section d'une *grume* (4.1.1)

4.1.4

surbille

bille (4.1.2) produite à partir d'une *grume* (4.1.1) entre la *bille de pied* (4.1.3) et la *dernière surbille* (4.1.5)

Note 1 à l'article : Il est possible d'obtenir plusieurs surbilles à partir d'une grume.

4.1.5

dernière surbille

bille (4.1.2) découpée à partir de la plus petite section d'une *grume* (4.1.1)

4.1.6

bille cylindrique

bois rond parfait

bille (4.1.2) qui a une *section transversale* (3.12) sur les deux extrémités représentant un vrai cercle

Note 1 à l'article : La rondeur d'une bille est déterminée par la mesure du *diamètre* (7.1) le plus grand et le diamètre qui lui est perpendiculaire sur l'extrémité la moins ronde et en calculant le rapport du plus petit et du plus grand diamètre, exprimé sous forme de pourcentage. Il est rare qu'une rondeur de 100 % soit naturellement atteinte.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

4.2

houppier

partie supérieure de l'arbre comprenant les branches

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/64b10118-5e88-4a09-9c03-7f25524aaafa/iso-dis-24294>

4.3

base du houppier

partie de la *tige* (4.4) où les branches les plus basses du *houppier* (4.1) prennent naissance

4.4

tige

partie de l'arbre au-dessus du sol, les branches exclues

Note 1 à l'article : Le terme « tige » est parfois utilisé de manière générale en référence aux arbres, c.-à-d., tiges par unité de surface.

4.5

tronc

partie de la *tige* (4.4) permettant de valoriser un arbre sur pied

Note 1 à l'article : Déterminée en général par un *diamètre fin bout* (7.1.3) minimal.

4.6

empattement

partie évasée située à la base de la *tige* (4.4)

4.7

contrefort

nervure saillante située à la base de la *tige* (4.4)

4.8

souche

partie de l'arbre qui reste au-dessus et sous le niveau du sol après l'*abattage* (4.26)

Note 1 à l'article : Ne s'applique pas aux *arbres arrachés* (4.25.1).

4.9

couronne

zone de la *tige* (4.4) sur laquelle plusieurs branches ou *nœuds* (10.1) apparaissent sensiblement à la même *section* (3.12)

4.10

bois rond sans aubier

bois rond (4.1) dont l'*aubier* (9.1) a été entièrement enlevé par un façonnage approprié

Note 1 à l'article : Généralement, l'*aubier* est enlevé pour éviter les *altérations biologiques* (13.1).

4.11

bois élagué

bois (3.2) provenant d'un arbre ayant subi un *élagage* (4.11.1) des branches inférieures

4.11.1

élagage

enlèvement des branches vivantes ou mortes ou de pousses terminales multiples sur des arbres en place

[SOURCE : ISO 6814:2009, 2.1.9]

4.12

redent

partie d'une *tige* (4.4) présentant une réduction marquée de *diamètre* (7.1)

Note 1 à l'article : Peut apparaître près d'une grosse branche ou d'une *couronne* (4.9) pour certaines *essences* (3.3) d'arbres.

4.13

découpe

point d'un *bois rond* (4.1) où celui-ci sera tronçonné

4.13.1

découpe virtuelle

point auquel un *tronc* (4.5) ou un *bois rond* (4.1) est visiblement supposé devoir être découpé, en vue du *classement* (3.8)

4.14

écorçage

enlèvement de l'*écorce* (9.5) des arbres ou des *bois ronds* (4.1)

4.14.1

écorçage partiel

enlèvement d'une partie de l'*écorce* (9.5)

4.14.2

écorçage d'un lot

écorçage (4.14) simultané d'un ensemble de *bois ronds* (4.1)

4.14.3

écorçage pièce à pièce

écorçage (4.14) de *bois ronds* (4.1) individuels

4.14.4

écorçage par morceau

écorçage partiel (4.14.2) entraînant des taches ou des morceaux d'*écorce* (9.5) résiduelle à la surface du *bois rond* (4.1)

4.14.5

écorçage complet

enlèvement total de l'*écorce* (9.5), des branches et des rameaux restants

4.15

annélation

annelage, fr CA

enlèvement d'un ruban étroit d'*écorce* (9.5) autour de la *tige* (4.4) d'un arbre vivant afin de l'affaiblir ou de provoquer sa mort

Note 1 à l'article : Ne pas confondre avec l'*écorçage* (4.14) en vue de l'*usinage* (3.10) du *bois rond* (4.1).

4.16

bille de sciage

bille (4.1.2) destinée à l'*usinage* (3.10) en vue de sa conversion en *bois scié* (5.1)

4.17

bille de placage

bille (4.1.2) destinée à la transformation en placage

4.18

bois de trituration

bille(s) (4.1.2) utilisée(s) en vue de la conversion mécanique ou chimique en pâte à papier ou en panneaux à base de bois

4.19

bois de mine

bois rond (4.1), destiné au soutènement des galeries de mine

4.20

bois rond spécifique

bille (4.1.2) caractérisée par sa *longueur* (3.14) et/ou son *diamètre* (7.1) pour un usage spécifique

4.21

bois rond égalisé

bois rond (4.1) ayant subi un usinage afin de lui donner une forme cylindrique ou conique

4.22

poteau

bois rond (4.1) de grande longueur, utilisé individuellement en position verticale

4.23

piquet

bois rond (4.1) de petit *diamètre* (7.1) ayant reçu un usinage en pointe à une extrémité

Note 1 à l'article : Peut également être fendu ou scié.

4.24

paquet

ensemble de *billes* (4.1.2) rangées et liées par cerclage ou par d'autres moyens d'emballage

4.25

pile

ensemble de *billes* (4.1.2) empilées en rang ou en plusieurs rangs parallèles

Note 1 à l'article : Peut se trouver sur une aire de dépôt forestière, une aire de dépôt en bord de route ou dans la cour d'une scierie.

4.26

abattage

séparation de la *tige* (4.4) d'un arbre de son système racinaire

Note 1 à l'article : Cette opération est réalisée en coupant un arbre sur pied près du niveau du sol en laissant une *souche* (4.8) ou en coupant la galette racinaire d'un *arbre arraché* (4.26.1).

4.26.1

arbre arraché

arbre renversé par le vent ou renversé mécaniquement, la galette racinaire étant encore attachée

5 Termes généraux relatifs aux bois sciés

5.1

bois scié

bois d'œuvre, fr CA

produit en *bois* (3.1) massif obtenu par sciage longitudinal des *billes* (4.1.2) et ayant au moins deux plans parallèles

Note 1 à l'article : Souvent complété par un *usinage* (3.10) et/ou un *séchage* (6.10) supplémentaires.

Note 2 à l'article : Ne comprend pas les produits obtenus par collage des bouts, des *faces* (5.17) ou des *rives* (5.18) des constituants de bois scié.

5.1.1

bois brut de sciage

bois scié (5.1) qui n'a subi aucun *usinage* (3.10) supplémentaire

5.1.2

bois égalisé

bois d'œuvre égalisé, fr CA

bois scié (5.1) à l'état vert, usiné en vue de respecter des *écarts admissibles* (8.9) spécifiés

5.1.3

prédébit

bois ébauché

bois scié (5.1) qui, à la *teneur en humidité d'utilisation* (6.7), a été usiné en vue de respecter des *écarts admissibles* (8.9) spécifiés par accord entre l'acheteur et le vendeur

[ISO/DIS 24294](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/64b10118-5e88-4a09-9c03-7f25524aafaa/iso-dis-24294)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/64b10118-5e88-4a09-9c03-7f25524aafaa/iso-dis-24294>

5.2

bois calibré

bois d'œuvre calibré, fr CA

bois scié (5.1) ayant reçu, après *séchage* (6.10) à la *teneur en humidité d'utilisation* (6.7), un usinage en vue de respecter des *écarts admissibles* (8.9) spécifiés par accord

5.3

bois raboté

bois d'œuvre raboté, fr CA

bois scié (5.1) qui, à la *teneur en humidité d'utilisation* (6.7), a été usiné sur toute sa *longueur* (3.14) et sa *largeur* (8.2) sur au moins une *face* (5.17) pour obtenir une surface parfaitement lisse

Note 1 à l'article : La teneur en humidité d'utilisation faisant partie d'une spécification pour le bois raboté est généralement spécifiée en tant que *teneur en humidité* (6.1) moyenne avec une limite de variation, ou en tant que limite de teneur en humidité qu'une grande partie de la production ne doit pas dépasser.

5.4

bois profilé

bois d'œuvre profilé, fr CA

bois scié (5.1) qui, à la *teneur en humidité d'utilisation* (6.7), a été usiné dans le but d'obtenir une *section* (3.13) particulière, non rectangulaire

5.5

plot

ensemble de *plateaux* (5.14) obtenus en sciant longitudinalement une *bille* (4.1.2) par traits successifs parallèles, et replacés, après sciage, l'un sur l'autre, de façon à reconstituer la bille sans les *dosses* (5.15)

5.6

pièce équarrie

bois scié (5.1) de grosse *section* (3.13), de forme carrée ou rectangulaire

Note 1 à l'article : Au Canada et en Amérique du Nord, les dimensions minimales de la section d'une pièce équarrie sont 114 mm × 114 mm (dimensions nominales 5 po × 5 po).

Note 2 à l'article : En Malaisie, les dimensions minimales des sections d'une grande pièce équarrie sont 10 po x 6 po (dimensions nominales).

Note 3 à l'article : En Belarus, Russie et Ukraine, les dimensions minimales de la section d'une pièce équarrie sont 100 mm × 100 mm.

Note 4 à l'article : En Europe, l'*épaisseur* (8.1) minimale d'une pièce équarrie est de 80 mm et la somme de l'*épaisseur* et de la *largeur* (8.2) doit être supérieure ou égale à 200 mm.

Note 5 à l'article : En français, il existe un homonyme pour le terme « pièce équarrie ». Voir 3.2.

5.7

planche

pièce de *bois scié* (5.1) de plus petite dimension

ISO/DIS 24294

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/64b10118-5e88-4a09-9c03-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/64b10118-5e88-4a09-9c03-d1c0a1000000/iso-dis-24294)

[d1c0a1000000/iso-dis-24294](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/64b10118-5e88-4a09-9c03-d1c0a1000000/iso-dis-24294)

Note 1 à l'article : En Malaisie, la *largeur* (8.2) minimale d'une planche est de 141 mm (dimension nominale 6 po).

Note 2 à l'article : En Belarus, Russie et Ukraine, une planche a une épaisseur de moins de 100 mm et une largeur d'au moins deux fois l'*épaisseur* (8.1).

Note 3 à l'article : En Grande-Bretagne / Royaume-Uni, la largeur minimale d'une planche est de 100 mm (dimension nominale 4 po).

Note 4 à l'article : Au Japon, l'épaisseur d'une planche doit être inférieure à 75 mm et la largeur doit être d'au moins quatre fois l'épaisseur.

Note 5 à l'article : Au Canada et en Amérique du Nord, une planche a une épaisseur inférieure à 38 mm (dimension nominale 2 po) et une largeur supérieure ou égale à 38 mm (dimension nominale 2 po).